

---

## VALORIS



ENJEU : Miser sur l'environnement

### ITINÉRAIRE 3A

Date : mardi 10 septembre 2013

Lieu : Manège militaire de Bury

---

## PROMOTEURS

Mikael Auger et Odile Goulet, Valoris

### Présentation de la problématique :

Comment atteindre les objectifs de la politique provinciale en gestion des matières résiduelles?

### Description du projet :

Valoris est une régie intermunicipale visant la valorisation des matières résiduelles. Elle œuvre dans le cadre d'un partenariat 50–50 de la MRC du Haut-Saint-François et de la Ville de Sherbrooke. Valoris est un parc éco-industriel de 200 hectares dans lequel on retrouve un lieu d'enfouissement technique (LET), un centre de tri temporaire et une entreprise de compostage. Les objectifs sont de 100 000 tonnes de matières résiduelles recueillies annuellement et un taux de mise en valeur de 60 % de ces matières. Le site projette l'établissement d'un centre de tri de matières résiduelles, un centre de biométhanisation, un parc éco-industriel et un centre d'excellence.

Afin de valoriser au moins 60 % des matières résiduelles, un centre de tri permettra de récupérer la matière organique. Celle-ci sera issue notamment de la collecte de déchets en milieu rural, un milieu peu enclin à mettre en place une collecte de matières compostables.

Une synergie industrielle est visée sur le site afin de créer un milieu de collaboration innovateur en environnement et développement économique.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Q. : Qu'est-ce qui motive la présence d'un développement sur la zone humide du site dans les projections de l'aménagement du site?

R. (Odile Goulet) : Le développement sur cette partie du terrain serait lié à une demande de dérogation. Il n'y aura probablement jamais de développement à cet endroit de toute façon. Valoris est également sensible à cette problématique.

Q. : Y a-t-il une problématique liée au fait que Sherbrooke envoie ses déchets hors de son territoire, soit dans la MRC du Haut-Saint-François?

R. (Odile Goulet) : L'association de la MRC du Haut-Saint-François et de la Ville de Sherbrooke a été longuement discutée. Le déplacement de déchets reste d'assez courte distance. Pour la MRC, cela amène de la création d'emplois et favorise le développement local. D'ailleurs, les employés du centre de tri proviennent de Bury et de la région.

Q. : Y a-t-il des exigences en écoresponsabilité au niveau des entreprises qui pourraient s'établir sur le site?

R. (Mikael Auger) : Il n'y a pas de politique à proprement parler, mais il y a une préoccupation de base avec les entreprises avec lesquelles nous travaillerons.

Q. : Est-ce que le tri à la source sera toujours encouragé?

R. : Oui. D'ailleurs, la collecte de matières putrescibles avec les bacs bruns sera poursuivie à Sherbrooke.

---

## DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

---

PowerPoint de Mikael Auger et Odile Goulet, Valoris